

## Oui à Frontex et Non à la révision de la loi sur le cinéma

**Le 15 mai 2022, la Suisse votera sur trois objets. metal.suisse soutient le développement de l'agence européenne de protection des frontières Frontex et donc la participation de la Suisse à l'espace Schengen. metal.suisse rejette la loi révisée sur le cinéma pour des raisons d'ordre politique. N'étant pas concernée, metal.suisse ne prend pas position sur la loi sur la transplantation.**

metal.suisse a décidé de dire oui à l'extension de la contribution suisse à l'agence européenne de protection des frontières Frontex. Frontex organise le contrôle des frontières extérieures de l'espace Schengen, dont la Suisse fait partie intégrante. L'enjeu de la votation est le développement d'une directive Schengen dans laquelle la Suisse est tenue, en tant que membre associé, de contribuer à la sécurité européenne. Selon l'article 7 du traité, l'accord de Schengen cessera automatiquement d'être en vigueur après six mois si la Suisse ne reprend pas le développement de Frontex. La Suisse doit prendre ses responsabilités, en particulier en temps de crise, et renforcer la coopération avec nos partenaires. La fin de l'accord aurait des conséquences négatives importantes sur notre sécurité, nos relations avec l'Union européenne, notre liberté de voyager en Europe et notre économie.

metal.suisse recommande de rejeter la révision de la loi sur le cinéma (LCin). Elle prévoit que les services de streaming internationaux comme Disney et / ou Netflix ainsi que les entreprises suisses proposant des offres en ligne correspondantes investissent à l'avenir au moins quatre pour cent de leurs recettes brutes générées en Suisse dans des productions cinématographiques nationales. Une taxe de remplacement correspondante serait prévue comme alternative. Selon metal.suisse, le subventionnement de telles offres permet de contourner la concurrence dans l'économie de marché. Les fournisseurs seraient désormais obligés de proposer 30 % de films européens dans leur catalogue, ce qui entraînerait davantage de bureaucratie et ne serait pas approprié. Il serait par ailleurs discutable d'obliger légalement les consommateurs à déterminer ce qu'ils peuvent ou ne peuvent pas regarder.

N'étant pas concernée, metal.suisse n'a pas pris position sur la modification de la loi sur la transplantation.

L'association faîtière metal.suisse assure la promotion des constructions en acier, métal et de façades en Suisse et s'engage en faveur du cycle de vie des matériaux métalliques. L'association est convaincue que ses méthodes et matériaux de construction peuvent contribuer de manière décisive à la réalisation des objectifs climatiques de la Suisse. Les matériaux recyclés sont la norme aujourd'hui. metal.suisse assure la promotion des concepts de réutilisation et de recyclage des bâtiments et des composants et soutient leur mise en œuvre.

Bâle, le 13 avril 2022

### Contact médias metal.suisse

Andreas Steffes  
Güterstrasse 78  
4053 Bâle

info@metalsuisse.ch  
+41 61 228 90 32  
+41 76 426 34 01